

Affiché le 16 02 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 janvier 2021

Objet de la délibération

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE RENDU

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un janvier deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON .

Absent(s) :

Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Thierry FALQUERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat de la DGS

N° 2021.01.005

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE RENDU

Rapporteur : Michèle DOLLÉ

Le Conseil Municipal, lors de sa séance d'installation du 28 mai 2020 et de la séance du 2 juillet 2020 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

Les actes pris en vertu de ces délibérations depuis le 30 novembre 2020 sont les suivants :

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € H.T	DATE DE NOTIFICATION
Marché pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le regroupement des services techniques et du chantier d'insertion	HYBIRD	79 421,00	30/11/2020
Marché pour la maintenance et l'exploitation des installations techniques du complexe aquatique de Kerbihan	DALKIA	Minimum pour la durée du marché : 120 000 ; maximum pour la durée du marché : 165 000	30/11/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide à destination de la restauration scolaire-extrascolaire et des goûters extrascolaires	SCOLAREST	Minimum pour la durée du marché : 800 000 ; maximum pour la durée du marché : 1 200 000	16/12/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de livres non scolaires pour la médiathèque d'Hennebont -lot 1 : livres non scolaires pour adultes	LIBRAIRIE DIALOGUES	Minimum pour la durée du marché : 14 400 ; maximum pour la durée du marché : 36 000	11/12/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de livres non scolaires pour la médiathèque d'Hennebont -lot 2 : livres non scolaires pour la jeunesse	COMME DANS LES LIVRES	Minimum pour la durée du marché : 14 400 ; maximum pour la durée du marché : 36 000	21/12/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de livres non scolaires pour la médiathèque d'Hennebont -lot 3 : bandes dessinées pour enfants, jeunes et adultes	AU JARDIN DES BULLES	Minimum pour la durée du marché : 8 700 ; maximum pour la durée du marché :	14/12/2020

		17 400	
Marché pour la fourniture et la livraison de DVD pour la médiathèque	COLACO	Minimum pour la durée du marché : 15 000 ; maximum pour la durée du marché : 30 000	21/12/2020
Marché de prestations de services pour la gestion du port	APPH (Association des Pêcheurs Plaisanciers Hennebontais)	32 006,36 (€ TTC)	09/12/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de pains dans les restaurants scolaires des écoles publiques et les ALSH	Les boulangeries LA MI DO RE et PICAUT (en co-traitance)	Minimum pour la durée du marché : 54 000 ; maximum pour la durée du marché : 66 000	08/12/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de vêtements de travail pour la Ville d'Hennebont et son CCAS -lot 1 : vêtements en polyester/coton bicolore, blouses, pantalons	GEDIVEPRO	Minimum pour la durée du marché : 6 900 ; maximum pour la durée du marché : 12 600	17/12/2020
Marché pour la fourniture et la livraison de vêtements de travail pour la Ville d'Hennebont et son CCAS- lot 2 : Chaussures de sécurité, gants et équipements divers	CMB PROLIANS	Minimum pour la durée du marché : 16 500 ; maximum pour la durée du marché : 22 500	17/12/2020

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

Contrat assurance Dommages aux biens : Groupama : paiement sur factures de l'indemnité restante liée au sinistre de l'incendie du local du secours catholique : 6 671,11 €

Contrat d'assurance protection juridique de la personne morale : ALLIANZ : paiement frais avocat liés au contentieux RH : 1 200,00 €

Contrat d'assurance protection juridique de la personne morale : SMACL : paiement frais avocat liés au contentieux RH : 2 000,00 €

Contrat d'assurance protection juridique de la personne morale : SMACL : paiement frais avocat liés au contentieux urbanisme : 2 000,00 €

Remboursement assurances statutaires du 6 novembre au 10 décembre 2020 : 15 672.86 €

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

Novembre 2020

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre		7
Saint-Gilles		
Saint-Caradec		1

COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	1	
Saint-Gilles	2	
Saint-Caradec	2	

RECAPITULATIF :

- 5 achat de cavurne
- 8 renouvellements

11 – Rémunérations, frais, honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **67**
- Nombre de DIA reçues du **03 11 2020** au **31 12 2020** : **67**

26 – Demandes de subventions

Décision n° DC DAP 2021 01 001 :

Au titre de la DETR - Programmation 2021. Mise en valeur de l'environnement. Ouverture d'un Parc public à Saint Hervé. Subvention de 150 000 € sollicitée sur une dépense globale plafonnée à 500 000 €.

Décision n° DC DC 2021 01 002 :

Demande d'aides financières aux partenaires institutionnels (DRAC Bretagne, Conseil Régional de Bretagne, Conseil Départemental du Morbihan) au titre de leurs soutiens au projet artistique et culturel de l'Artothèque/Galerie Pierre Tal Coat conformément à leurs politiques respectives dans le domaine de l'art contemporain.

Décision n° DC DAP 2021 01 003 :

Au titre de la DETR - Programmation 2021. Extension et réhabilitation du Gymnase Victor Hugo. Équipements sportifs. Subvention de 105 000 € sollicitée sur une dépense globale plafonnée à 300 000 €.

27 - Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

NUMERO DE DOSSIER	DATE DE DEPOT	LIEU DES TRAVAUX	OBJET DE LA DEMANDE
DP 56 083 20C 0175	20/10/2020	Place Foch	Abri en bois pour vélos
DP 56 083 20C 0209	03/12/2020	Rue Emile Zola	Extension du local rangement Gymnase Colette Besson
DP 56 083 21C 0006	12/01/2021	Rue du Bourgneuf	Démolition et reconstruction d'un mur
DP 56 083 21C 0007	12/01/2021	Kerlano	Création d'une porte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 4 janvier 2021,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 11 janvier 2021,
Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU